

Août 2009

Mairie de
BOESENBIESEN



22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Tél. 09 75 66 75 48

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Jeudi 17h à 19h

TOURNOI DE VOLLEY SUR HERBE

Le Club des Jeunes de BOESENBIESEN organise le dimanche 2 août 2009 son traditionnel...

TOURNOI DE VOLLEY SUR HERBE

Programme :

9 h : début du tournoi.

12 h : repas sous le signe du **bio**

(**agneau à la broche et ses salades, desserts fruités de saison**) au prix de 10 € pour les adultes et 7 € pour les enfants (dessert et café inclus).

VENEZ NOMBREUX!

Inscription au tournoi :

Céline GAMBERT -> 06 26 42 47 15

NOTE D'INFORMATIONS

FERMETURE MAIRIE

Le **secrétariat de mairie** sera **fermé**
du 15 août 2009 au 06 sept. 2009 (inclus).

En cas d'urgence veuillez contacter les adjoints :

- ⇒ LOOS Jean-Blaise 03.88.85.36.53
- ⇒ SIMLER Henri 03.88.85.32.21
- ⇒ KEUSCH Jean-Jacques 03.88.85.37.51

Les permanences reprendront normalement le 07 sept. 2009.

25° FÊTE DE LA TARTE FLAMBÉE

L'ACSL FÊTE CETTE ANNÉE SON 25ÈME ANNIVERSAIRE AINSI QUE LA 25ÈME ÉDITION DE LA **FÊTE DE LA TARTE FLAMBÉE.**

Pour des raisons indépendantes de leur volonté, les organisateurs ont été contraints d'avancer la manifestation au **15 août** (à partir de 18h) et au **16 août** (à partir de 17h).

Un **feu d'artifices** sera tiré dans la soirée de samedi.

Les personnes qui sont prêtes à donner un coup de main lors de la fête de la tarte flambée seront les bienvenues. Qu'elles soient d'avance cordialement remerciées. Prière de le signaler à Bruno BOUILLE dans les meilleurs délais au 03 88 85 02 64.

L'association reste ouverte à tous ceux qui souhaitent y adhérer. Les membres règlent une cotisation de 8€ (8€ et 5 € par couple) et profitent d'un tarif de faveur pour la location de la salle et bénéficient de la gratuité de la vaisselle.

Objets trouvés dans la salle :

- ⇒ 1 plat rond, de couleur jaune, avec motifs (oies)
- ⇒ 2 petits parapluies
- ⇒ 1 enrouleur de câble électrique

REVISION DES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Si vous avez déménagé en cours d'année 2008 ou 2009, vous êtes tenu de vous faire inscrire sur la liste de votre nouveau domicile.

Concernant les ressortissants de l'Union Européenne, l'inscription sur les listes complémentaires pour les élections des représentants au Parlement Européen et les élections municipales est possible.



Dans tous les cas, il vous suffit de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est possible **jusqu'au 31 décembre 2009.**

Pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans il n'y a rien à faire, l'inscription est automatique. Pour plus de sécurité, vous pouvez vous adresser à la mairie qui confirmera (ou non) votre inscription.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la mairie.



SMICTOM d'Alsace Centrale Collecte sélective et mise en place de la redevance...

En raison des nombreuses demandes de précisions concernant la nouvelle collecte sélective et la mise en place de la redevance, le SMICTOM d'Alsace Centrale a tenu à apporter les précisions suivantes :

- le **nouveau dispositif** a pour **objectif de permettre la maîtrise des coûts** par l'amélioration de la qualité du tri et de récompenser les bons trieurs par une facture allégée.
- **Concertation et transparence** : il est le fruit d'une large concertation menée avec les élus; trois années de réflexion ont permis de faire les bons choix techniques et d'adopter le bon phasage. L'expérience menée sur les sites pilotes a d'ailleurs démontré la pertinence de ces choix (baisse des erreurs de tris, adhésion des usagers, + 500 000 euros d'économies prévues, etc. La mise en place de la nouvelle collecte se fait dans une logique d'écoute et de transparence à laquelle s'ajoute une nouvelle campagne d'information alliant réunions publiques, courriers, affiches, service de renseignements téléphoniques, etc.
- **Le choix le plus pertinent** : certains regrettent que le SMICTOM n'ait pas opté pour une facturation au poids, mais au volume. Le SMICTOM a choisi un dispositif intégrant l'ensemble des paramètres objectifs : nombre de foyers, type d'habitat, habitudes et comportements, coût, fiabilité du dispositif et facilité de mise en œuvre. Sa généralisation représente une tâche immense et délicate. L'envergure et la complexité de ces missions expliquent quelques erreurs.

Le SMICTOM ne dispose pas, pour l'instant, de tous les éléments permettant de fixer la redevance et d'annoncer le coût réel qui sera payé par chaque usager. Cependant, en fin d'année, le SMICTOM pourra envoyer une facture « en blanc » et une information détaillée, tenant compte de tous les paramètres. Les usagers pourront alors apprécier la justesse et l'équité de la nouvelle redevance.

Soulignons tout de même que cette démarche exemplaire a été reconnue au niveau national avec l'attribution, en 2009, du label Qualiplus—décerné par l'ADEME et Eco-Emballages— qui consacre la qualité du service de collecte. Le SMICTOM est la seule structure, dans le grand Est, à l'avoir obtenu.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS QUANT À
LA NOUVELLE COLLECTE SÉLECTIVE VOUS
POUVEZ CONTACTER LE SMICTOM
D'ALSACE CENTRALE AU 03 88 92 27 19
OU CONSULTEZ SON SITE INTERNET
WWW.SMICTOM-ALSACECENTRALE.FR**

Une tonne bien
triée nous coûte 66€



Une tonne mal triée
nous coûte 416 €

GRIPPE A—H1N1

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER
LES RISQUES DE TRANSMISSION



Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique.



Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier **lorsque vous tousssez ou éternuez**. Puis **jetez votre mouchoir dans une poubelle et lavez-vous les mains**.



En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant.

Pour toute information

0825.302.302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr

LES DÉCHÈTERIES PASSENT À L'HEURE D'ÉTÉ

Les déchèteries passent à l'heure d'été

A partir du lundi 2 mars les déchèteries passent à l'heure d'été.

Pour les déchèteries de Ste Marie-aux-Mines, Barr, Benfeld, Boofzheim, Mackenheim, Sundhouse, Villé :

⇒ LE LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI :
du 1er Mars au 31 Octobre
de **8h00 à 12h00** et de **13h00 à 18h00**

Pour la déchèterie de Scherwiller :

⇒ DU LUNDI AU SAMEDI
du 1er Mars au 31 Octobre
de **8h00 à 12h00** et de **13h00 à 18h00**

